

Les saisons aboient et le confinement passe. Cet ancien proverbe résume particulièrement bien la situation sanitaire de cette drôle d'année 2020.

Depuis le printemps, la seule constante reste les mesures plus ou moins strictes qui nous confinent afin d'échapper aux risques de ce satané virus. Un été clément n'a pas réussi à nous libérer de toutes les contraintes élémentaires, suite à un relâchement coupable de certains irresponsables.

Et nous payons une fois de plus en automne l'ardeur de la maladie, celle qui remplit nos hôpitaux, et qui nous empêche, une fois de plus, de retrouver notre petit paradis, comme le qualifie un bon nombre d'entre nous !

Dans ce contexte anxiogène, nous avons poursuivi les négociations avec le groupe Lamy / TGA dans le cadre de la reprise des espaces ludiques de nos domaines. Celles-ci s'avèrent très compliquées à plus d'un titre. Une information complète suivra dans les prochains jours.

Quant à notre assemblée générale, les dernières mesures de strict confinement nous laissent toujours dans l'incertitude totale quant à la possibilité de rassembler plusieurs centaines de propriétaires dans un même lieu.

Nous vous livrons ci-après les principales informations sur la vie des domaines en vous souhaitant de rester en bonne santé dans l'attente de jours meilleurs, vu que le philosophe affirme :

« La maladie arrive à cheval et s'en va à pied »

1. Négociations avec le Groupe Lamy

Une information commune, ASL et Lamy, devrait vous parvenir suite à un contact imminent entre les parties et leurs experts dans le courant de la semaine du 17 novembre.

2. Comptes 2019 – 2020 et budget 2020 – 2021

Vu l'impossibilité d'organiser une assemblée générale dans les prochaines semaines, nous devons lancer un appel de fonds prévisionnel ET provisionnel de mille deux cents (1.200) euros. Celui-ci vous parviendra par un courrier séparé.

Dans le cadre d'une saine gestion, nous avons évidemment réalisé une clôture du dernier exercice et estimé un budget pour l'année en cours. La simple indexation des dépenses habituelles, l'intégration totale des charges liées à la distribution d'internet et la provision de gros travaux de voirie comme ces deux dernières années, entre autres, nous contraindront à vous présenter pour approbation une augmentation très limitée du budget de fonctionnement. L'an dernier, nous avons déjà assumé ce dépassement des charges sur notre trésorerie. Cette petite augmentation temporaire sera justifiée lors de l'envoi des documents pour la validation en AG. L'exercice 2021 – 2022 devrait nous valoir une diminution de charges vu la dernière échéance du crédit de la fibre optique en avril 21.

En attendant, nous devons assurer le fonctionnement intégral de notre domaine et assumer des charges qui ne varient pas en fonction du COVID.

Vous recevrez dans les prochains jours cet appel prévisionnel de 1.200 € ainsi que votre facture d'eau pour l'année écoulée.

3. Analyse de la saison estivale

Cette saison estivale restera à tout jamais marquée d'une pierre blanche tant la crise sanitaire a bouleversé les habitudes et les règles de comportement des uns et des autres.

Vous avez été très nombreux à nous relayer vos remarques sur les dysfonctionnements constatés dans la gestion des espaces ludiques par la société TGA. L'absence de gardes en permanence aux deux piscines a occasionné de nombreuses nuisances notamment par la présence régulière de jeunes touristes des campings avoisinants.

Nous avons relayé ces remarques à la direction des domaines tout au long de la saison mais nous avons également transmis à la direction de TGA la liste la plus complète possible des manquements constatés, qu'ils soient conventionnels, comme l'absence de gardiens ou celle de contrôle du nombre de personnes par maison, ou bien juste usuels comme l'absence de

contrôle de bracelets aux soirées, la qualité des eaux des piscines ou bien encore les carences dans le respect des règles sanitaires applicables aux villages de vacances, comme la désinfection des fauteuils ou le comptage de touristes à la piscine par exemple.

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée par TGA à ces remarques.

4. Mesures préventives face à la crise sanitaire

Loin de nous l'idée d'alarmer inutilement nos membres, mais la situation est suffisamment inquiétante pour responsabiliser chacun au respect des mesures sanitaires.

Néanmoins, nous avons décidé de ne pas renouveler les mesures de précaution appliquées en avril (fermeture de la pétanque ou des portillons périphériques). En effet, la population est de plus en plus clairsemée en cette période de fin d'année.

Nous comptons sur la sagesse de chacun pour respecter les gestes barrières et la distanciation sociale, notamment lors des parties de boules.

Voici le lien pour télécharger les attestations de déplacement sur votre smartphone : <https://bonjour.tousanticovid.gouv.fr/>

5. Taille de haies et d'arbres à haute tige ou à feuilles caduques

Les recommandations des gouvernements belges et français quant à la limitation des déplacements ont empêché de nombreux propriétaires de descendre à Portiragnes lors des derniers congés de Toussaint.

De ce fait, la taille des arbres à feuilles caduques et l'élagage de ceux à fort développement n'ont pu être réalisés. Cela n'empêche malheureusement pas les feuilles de tomber et de boucher nos avaloirs et nos égouts.

Il en va de même pour les haies dangereuses et/ou débordantes sur la chaussée.

Comme nous l'avons fait en début de saison, nous laissons à tous la possibilité de faire (réaliser) l'élagage tel qu'exigé dans notre ROI, et ce jusqu'au 22 novembre. Au-delà de cette date, nous devons commander ce travail à une société, et ce, aux frais exclusifs des propriétaires concernés.

6. Points divers

- Nuisance à cause des arbres sis sur le Boulevard des Dunes
Ces grands arbres occasionnent des nuisances tout au long de l'année à cause des feuilles, notamment en bouchant les égouts. Maintenant, leurs racines soulèvent la chaussée dans notre domaine. Nous avons entamé une action pour faire abattre ces arbres et réparer la chaussée aux frais de ce propriétaire local.
- L'abattage du dernier pin dans les domaines
Le dernier pin devrait être abattu avant la fin de l'année.
- Le dossier des nuisances occasionnées par les pins de la Mairie
Les racines des pins longeant l'Avenue de la Tour de l'Orb occasionnent également des soulèvements de chaussée en plusieurs endroits des Tamaris. Nous avons sollicité la Mairie qui a délégué son directeur général en visite.
S'il reconnaît la responsabilité de la Mairie, il n'envisage pas, pour l'instant, de prendre en charge les réparations qui s'imposent. Nous lançons une procédure de conciliation avec la Mairie.
- Dégradation de la borne des Portes du soleil
Cet accident, qui date maintenant d'une année, a fait l'objet de nombreux échanges et visites d'experts de toutes les parties concernées.
En finalité, il s'avère que le contrat d'assurance de la conductrice concernée ne couvre pas les dégâts. Nous sommes donc partis dans une procédure judiciaire sans savoir si nous pouvons réparer les dégâts sans risquer de perdre nos droits.
Là aussi, nous vous tiendrons au courant de l'évolution du dossier.
- Vu les problèmes récurrents constatés à la porte d'entrée des Portes du Soleil et les nombreuses réparations successives qui ne donnent pas entière satisfaction, nous envisageons de remplacer cette porte par un portail coulissant. Des devis sont demandés.
- Les permanences se tiendront jusqu'au 25 novembre inclus ! Elles reprendront en février 2021.
En cas de problèmes, veuillez contacter l'ASL par mail à l'adresse suivante info@asltps.eu

Nous rappelons, une fois de plus, que les membres du conseil syndical sont des propriétaires bénévoles. Cela n'en fait pas des personnes disponibles 24h / 24. Nous vous demandons de respecter leur intimité et de ne pas les interpeller à leur domicile.

Prenez bien soin de vous.

Vous avez des remarques ou des questions

info@asltps.eu

Votre Conseil Syndical

Président : Jean Marie GODEFROID

Vice-Président : Freddy DERBAIX

Secrétaire : Carlos URBANO

Trésorier : Philippe HASTIR

Relations : Bénédicte ISTACE

Technique : Laurent MORELLE

Administratrice : Jeannine MARIUS

<https://asltps.eu/> Notre équipe